

Paris, le 23 octobre 2020

G5 Sahel : Signature d'un accord de partenariat de coopération entre le Comité interparlementaire des pays du G5 Sahel et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Une délégation parlementaires francophones de l'APF, composée de **Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire de l'APF, **Michèle Peyron**, députée française **Philippe Courard**, député de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **Bruno Fuchs** et **Jacques Maire**, députés français, a participé à la Conférence régionale sur le contrôle parlementaire de la gouvernance du secteur de la sécurité des pays de la sous-région, organisée à Ouagadougou au Burkina Faso.

A cette occasion, un accord de partenariat entre le Comité interparlementaire des pays du G5 Sahel (CIP G5 Sahel) et l'APF a été signé. Le texte définit **les bases d'un cadre de coopération sur des questions d'intérêt commun centrées sur la défense et la sécurité au Sahel, les droits humains, les enjeux démocratiques et migratoires, l'éducation et l'environnement.**

« *L'APF s'engage à accompagner le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad dans le renforcement de leurs capacités à créer les conditions d'une gouvernance vertueuse. Nous devons intensifier la mobilisation de la communauté internationale autour des défis sahéliens* » a affirmé **Jacques Krabal**. Il a insisté aussi sur le rôle majeur des parlementaires dans le cadre de l'établissement de registres d'état civil et des fichiers électoraux.

Les membres de la délégation ont rencontré le Président de la République du Burkina Faso, **S.E M. Roch Marc Christian Kaboré** qui a déclaré son engagement indéfectible en matière des droits de l'Homme et de démocratie.

Le Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, **Alassane Bala Sakande**, et l'Agence française de développement (AFD) ont par ailleurs convenu de la nécessité de mutualiser les énergies et les actions pour créer les conditions indispensables à la paix sociale et au développement économique.

L'APF encourage le Secrétariat du CIP G5 Sahel à multiplier les initiatives envers les institutions multilatérales et bilatérales afin de nouer avec celles-ci un partenariat utile et fécond pour une plus grande efficacité et une meilleure visibilité de ses actions.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.